

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 35



N°096

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 JUILLET 2022**

L'AN deux mille vingt-deux, le 07 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 24 juin 2022, s'est réuni Hôtel de ville à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, LESERRE Jose, DANDRIEUX Dominique , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, HE Dominique, KARROUMI Sofienne, NAULEAU Pierre yves, DAGUET Anthony, NEDELEC Sozig, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Zishan BUTT
Madame Marie Amelie ANQUETIL
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR
Monsieur Franck LE ROY
Madame Yasmina BAZIZ
Monsieur Philippe ALLAIN
Monsieur Lewis CHARTIER
Monsieur Thierry AUGY
Madame Zakia BOUZIDI
Madame Christiane DESCAMPS
Madame Marie-francoise MESSEZ
Madame Margaux HOUIS
Madame Fatima YAOU

Madame Nabila DJEBBARI
Madame Marie-pascale REMY
Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Dominique DANDRIEUX
Monsieur Cédric SCHROEDER
Monsieur Samuel MARTIN
Monsieur Damien BIDAL
Madame Ling LENZI
Monsieur Jose LESERRE
Monsieur Alain DESCAMPS
Monsieur Jerome LEGENDRE
Monsieur Pierre SACK
Monsieur Sofienne KARROUMI

Secrétaire de séance : GUILLAUME GODIN

OBJET : Attribution d'une aide financière dans le cadre du dispositif d'Aide aux projets des Jeunes (A.P.J)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Pierre SACK,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération n° 206 du 17 septembre 2015 relative à l'évolution du dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes à compter du 1^{er} octobre 2015 ;

Vu la délibération n°28 du 24 mars 2022 relative au Budget principal 2022 de la ville d'Aubervilliers ;

Vu les demandes de soutien dans le cadre du dispositif d'Aide aux projets formulées par les jeunes Albertivillarien-nes et l'avis favorable rendu par la commission du 18 mai 2022 :

Considérant que la commune à la volonté, par le dispositif d'Aide aux Projets, d'accompagner les jeunes de la ville dans leur projet personnel et professionnel, de développer leur autonomie, leur sens des responsabilités, de contribuer à leur épanouissement social, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et d'encourager leur engagement citoyen.

Considérant le besoin de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté par leur participation à la journée citoyenne organisée par le Conseil Local des Jeunes et au conseil municipal qui délibérera sur le dispositif d'aide aux projets,

Considérant que les aides financières attribuées dans le cadre du dispositif d'Aide aux Projets sont allouées, sous réserve de la production de justificatifs de la réalisation du projet,

Adoption à l'unanimité par 47 pour , 1 ne prend pas part au vote (Maria Elisabete GONCALVES PEIXOTO)

DELIBERE :

DIT QUE les aides financières dont les critères d'accès et les montants ont été

approuvés par délibération susvisée du 17 septembre 2015 sont respectivement attribuées aux jeunes albertvillariens(nes) dont les projets figurent en annexe ;

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer les conventions de partenariat du dispositif d'Aide aux Projets entre la commune et les jeunes ;

DIT QUE les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal sur les imputations suivantes :

service	chapitre	article	fonction	code action	dispositif
403	67	6714	422	PIJ	AIDE AUX PROJETS

DIT que le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération ;

DIT que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le Département au titre du contrôle de légalité ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire d'Aubervilliers, dans les deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération, soit contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil, au moyen de la Plateforme *Télérecours* (<https://www.telerecours.fr/>), dans un délai de deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération ou dans les deux mois après le refus du recours gracieux que ce refus ait été explicite ou soit né du silence gardé par la ville pendant un délai de deux mois.

Reçue en préfecture le : 18/07/22
Accusé en préfecture :
93-219300019-20220707-lmc125260-DE-1-1
Publiée le : 13/07/22
Certifiée exécutoire : 18 JUIL. 2022

Le Maire,
Karine FRANCKET



Projet	Montant accordé
PERMIS B EN LIEN AVEC SA FORMATION D'INFIRMIERE	400,00 €
FORMATION BAFA	236,00 €
ACHAT D'UN ORDINATEUR EN LIEN AVEC SES ETUDES EN LOGISTIQUE	500,00 €
FORMATION CRYOTHERAPIE CAPILLAIRE	800,00 €
STAGE DE 4 MOIS AUX ETATS-UNIS POUR VALIDER SA TROISIEME ANNEE EN MARKETING DIGITAL	1 000,00 €
FORMATION BAFA	236,00 €
PERMIS B EN LIEN AVEC UNE FORMATION EN CLIMATISATION	400,00 €
UNE ANNÉE D'ÉTUDES/SPORT AU CANADA	1 000,00 €
STAGE DE 4 MOIS EN CROATIE POUR VALIDER SA TROISIEME ANNEE DE LICENCE AEI	1 000,00 €
ACHAT D'UN ORDINATEUR EN LIEN AVEC SES ETUDES SCIENTIFIQUES	500,00 €
PERMIS B	300,00 €
PERMIS B EN LIEN AVEC SA FORMATION EN ELECTROTECHNIQUE	400,00 €
ACHAT DE MATÉRIEL VIDÉO POUR LA REALISATION D'EMISSIONS	1 000,00 €
FORMATION BAFA	236,00 €
STAGE DE 4 MOIS EN CROATIE POUR VALIDER SA TROISIEME ANNEE DE LICENCE AEI	1 000,00 €
ACHAT D'UN ORDINATEUR EN LIEN AVEC SA FORMATION EN RESSOURCES HUMAINES	500,00 €
ACHAT D'UNE TABLETTE EN LIEN AVEC SES ETUDES EN INFORMATIQUE	500,00 €
ACHAT D'UNE TABLETTE EN LIEN AVEC SES ETUDES SCIENTIFIQUES	500,00 €
ACHAT DE MATÉRIEL POUR DES ÉTUDES EN PÂTISSERIE	505,00 €
PERMIS B EN LIEN AVEC SA FORMATION EN ELECTRICITE	400,00 €
ACHAT D'UN ORDINATEUR EN LIEN AVEC SES ETUDES EN INFORMATIQUE	325,00 €
SEMESTRE D'ÉTUDES À HONG-KONG POUR VALIDER SA TROISIEME ANNEE D'INGENIEUR	1 000,00 €
FORMATION BAFA	236,00 €
FORMATION BAFA	236,00 €
PERMIS B EN LIEN AVEC SA FORMATION PROFESSIONNALISANTE	400,00 €
ANNÉE D'ÉTUDES EN SCIENCES POLITIQUES AU CANADA	1 000,00 €
ACHAT D'UNE TABLETTE EN LIEN AVEC SES ETUDES EN GEOGRAPHIE	500,00 €
ACHAT D'UN ORDINATEUR EN LIEN AVEC SES ETUDES EN PHYSIQUE-CHIMIE	500,00 €
STAGE DE 3 MOIS EN ITALIE POUR VALIDER SA QUATRIEME ANNEE D'INGENIEUR	1 000,00 €
FORMATION BAFA	236,00 €
2EME ANNEE EN ÉCOLE DE E-SPORT & MANAGEMENT	1 000,00 €
ACHAT D'UN ORDINATEUR EN LIEN AVEC SES ETUDES DE DROIT	500,00 €
FORMATION POUR LA PREPARATION DE L'ORAL DE MEDECINE	1 000,00 €

PERMIS B EN LIEN AVEC SA FORMATION PROFESSIONNALISANTE	400,00 €
SEMESTRE D'ÉTUDES AU QUÉBEC	1 000,00 €
Nombre de jeunes : 35	20 746,00 €